**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MOBILISATION GENERALE DES PHARMACIENS POUR DENONCER LES MESURES IRRESPONSABLES DU GOUVERNEMENT DE M. OSCAR TEMARU ET DE SON MINISTRE DE LA SANTE M. TETARIA SUR LA POLITIQUE DE MAITRISE DES DEPENSES DE SANTE**

Les pharmaciens viennent de découvrir de façon fortuite que le Gouvernement a fait publier ce jour au JOPF trois arrêtés CM du 22 avril 2013 qui auront des conséquences particulièrement graves pour l’ensemble des Polynésiens.

En effet, certaines pharmacies déjà fragilisées financièrement par les retards importants de paiement de la CPS et du RSPF (de l’ordre de 300 millions F cfp) ne pourront supporter « sans casse » lesdites mesures qui concernent principalement l’évolution du prix des médicaments vendus en Polynésie française, lequel a connu une baisse constante depuis ces dernières années (le prix du médicament a baissé en moyenne de 1,8 % par an depuis 2004).

Un « passage en force » dans un contexte électoral qui est condamné de façon unanime par tous les pharmaciens de Polynésie qui se sentent abusés et trompés par le gouvernement de M. TEMARU et en particulier par son Ministre de la santé qui n’a pas respecté les engagements qu’il avait pris au cours des réunions de concertation de décembre 2012 et janvier 2013, aucune mesure ne devant être adoptée sans avoir procédé préalablement à l’apurement de la situation financière des officines.

Au cours de ces réunions, les pharmaciens avaient en effet appelé l’attention du ministre sur les difficultés financières importantes qu’elles connaissaient au niveau de leur trésorerie à raison des retards de paiements de la CPS sur le tiers payant et les autres régimes de solidarité.

Les professionnels de la filière du médicament s’étaient engagés de façon transparente à apporter tous les éléments d’information susceptibles de confirmer cette situation pour modifier les préconisations du ministère de la santé qui reposaient exclusivement sur un rapport techniquement contestable de la direction de la santé qui évaluait à plus d’1.3 milliard de F cfp la contribution financière de 42 officines sur les 4 prochaines années, rapport qui faisait totalement l’impasse sur les conséquences économiques et sociales de ces mesures.

Cette imposition supplémentaire et spoliatrice totalement irréaliste était condamnée par l’ensemble des pharmaciens en particulier après le prélèvement arbitraire de 126 millions F cfp auquel ils avaient déjà participé en janvier 2011.

Face à cette situation, le gouvernement s’était engagé à différer les mesures iniques qu’il envisageait de prendre au préjudice de la filière du médicament en acceptant de faire entrer à la table des négociations la CPS, l’effort de solidarité sur la maîtrise des dépenses de santé devant être partagé équitablement entre tous les professionnels de la santé.

Depuis janvier 2013, cette concertation a été interrompue par le ministre de la santé sans raison ni justification, la filière du médicament ne pouvant se résigner et accepter la publication de l’arrêté n° 543 CM du 22 avril 2013 qui a été aujourd’hui adopté sans considération des conséquences catastrophiques qui vont survenir au plan économique et social au préjudice de la population. Parmi ces conséquences, il y aura :

- des fermetures de pharmacies dans les communes reculées,

**-** De nombreux licenciements,

- une rupture des approvisionnements des médicaments,

- un risque de santé publique,

- un service au patient interrompu…

**Et plus gravement l’interruption du tiers payant pour le régime de solidarité.**

Ces conséquences obligent la filière du médicament à réagir pour préserver le bon fonctionnement des officines sans conséquence préjudiciable pour la population de la Polynésie française en demandant au gouvernement d’abroger en urgence purement et simplement ledit arrêté et de reprendre la table des négociations dans le but de mettre en place des mesures d’économies pérennes qui seules permettront de sauver le système de santé.

Le risque de faillite étant prévisible pour certaines officines qui ne pourront intégrer ni absorber les mesures irresponsables du gouvernement, les pharmaciens proposeront par solidarité lors de leur future Assemblée générale en guise de protestation et pour marquer leur détermination, de fermer leurs officines durant une période indéfinie, les polynésiens devant alors se fournir en médicaments auprès de l’hôpital.

Les pharmaciens ne peuvent que condamner les mesures opportunistes et électoralistes prises en urgence par le gouvernement de M. TEMARU s’agissant de solutions incompatibles avec la politique ambitieuse et responsable qui doit être menée par le Pays en matière de maîtrise de dépenses de santé.